



VIRY NOUREUIL

ACTUALITES

N°114 novembre 2017



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

E.MAIL: mairie.virynoureuil@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Dicton du mois: A la Sainte Catherine, tout bois prend racine.

Dates	Manifestations	Lieux
Les samedis 28 octobre, 4, 18 et 25 novembre	Challenge de pétanque à partir de 13h30	Rue Racine
Vendredi 10 novembre	Rempoissonnement vers 9h	Etangs de la Sablière et du Héron
Samedi 11 novembre	Concours de pêche au carnassier à partir de 8h30	Etang Monplaisir (inscription sur place: 5 euros)
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	Rassemblement 11h15 place de l'église
Samedi 18 novembre	Théâtre: « 14 juillet à la maison de retraite » de Pascale Valentini- Troupe de théâtre amateur Trac D'ENFER	Salle Jean Racine
Samedi 9 décembre	Téléthon et Marché de Noël à partir de 9h	Salle Jean Racine
Samedi 16 décembre	Concert de Noël de l'orchestre et de la chorale de l'Harmonie de La Fère	Eglise de Viry-Noureuil 20h30
Dimanche 17 décembre	Loto ESVN	Salle Jean Racine

MARCHE DE NOEL ET TELETHON LE 9 DECEMBRE

Si vous souhaitez participer au Marché de Noël et/ou à la bourse aux jouets le 9 décembre 2017 (expositions de produits régionaux, de travaux manuels, etc), veuillez faire votre demande écrite en Mairie rapidement.

INFOS LOCALES

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Dernier ramassage des déchets verts le 20 novembre. Reprise le 12 mars 2018.

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Pensez à protéger votre compteur d'eau ainsi que les canalisations extérieures jusqu'au printemps.

RAPPEL PLACE DES DEFIBRILLATEURS

Les 4 défibrillateurs sont installés: dans le hall de la Mairie, dans l'entrée de la salle Jean Racine, au stade Bernard Tétar et le dernier initialement installé dans la salle associative de Noureuil est placé désormais dans l'école de danse « Evidanse » (ancienne école de Noureuil).

ATTENTION BROUILLARD

Par temps de brouillard, vous devez allumer vos feux de croisement. De nombreux automobilistes pensent que les feux vont s'allumer grâce au système « allumage automatique ». Il n'en est rien car cette option ne se déclenche que la nuit.

CHANGEMENT HORAIRES DES PARCS ET CIMETIERE EN NOVEMBRE

- Du 1^{er} au 30 novembre, du lundi au dimanche de 8h30 à 17h.
- Attention pour les parcs, fermeture hivernale du 1^{er} décembre au 28 février.

DECLARATION DE TRAVAUX-RAPPEL

Certains travaux ne nécessitent pas l'obtention d'un permis de construire, mais doivent faire l'objet, avant d'être exécutés, d'une déclaration préalable qui permet à l'administration de vérifier la conformité des travaux projetés avec les règles d'urbanisme. Est notamment concernée l'édification des clôtures. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser en mairie.

INFOS LOCALES (suite)

NOUVELLES ENTREPRISES

ISOLECO : Isolation/ Maçonnerie/ carrelage/menuiseries PVC, Alu, Bois/
Ravalement de façades/ Enduit projeté. Tél: 03 23 55 19 77
Port: 06 33 79 62 48 isoleco@sfr.fr ou isoleco-02.com



Les p'tits bouts de choux: micro entreprise vêtements,
chaussures, accessoires, bijoux fantaisies et jouets pour enfants.
www.lesptitsboutsdechoux.com

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas. Aérez au moins 10 mn par jour, faites
vérifier et entretenir chaudières et chauffages chaque année avant
l'hiver, respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson, utilisez dehors appareils
de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes.

CHATS ERRANTS

Nous constatons une recrudescence de chats errants dans la commune. Afin de limiter cette
prolifération, nous vous demandons de ne pas les nourrir et de laisser le refuge faire son travail de
récupération afin qu'ils bénéficient des soins dont ils ont besoin. Faites également le nécessaire pour
stériliser vos animaux.

RAPPEL DE LA GENDARMERIE : STOP AUX VOLS DANS LES VEHICULES

Ne pas laisser votre véhicule seul le moteur en marche ou les clefs sur le contact, verrouiller les portes
et fermer complètement les vitres, pas de sac à main ou d'objets de valeur apparents, pas d'objet sous
un siège, pas de papiers d'identité ou de carte grise même dissimulés dans la boîte à gants ou dans le
coffre, pas de câbles de recharge de vos appareils ou de supports GPS sur le pare-brise, pas de GPS
laissé dans votre véhicule avec votre adresse en mémoire, éviter de stationner votre véhicule dans des
endroits sombres et isolés.

ISOLECO
Isolation / Maçonnerie / Carrelage
Menuiseries PVC, Alu, Bois
Ravalement de façades / Enduit projeté
Pour tous vos travaux de rénovation,
n'hésitez pas à nous contacter :
Devis gratuit
Port : 06 33 79 62 48
Tél : 03 23 55 19 77
isoleco@sfr.fr isoleco-02.com

les p'tits bouts de choux
Les P'tits bouts de choux
micro entreprise vêtements, chaussures, accessoires, bijoux
fantaisies et jouets pour enfants.
www.lesptitsboutsdechoux.com

PREPARATION DU TELETHON ET DU MARCHE DE NOEL



La Commission des fêtes
et les représentants des
Associations de Viry-
Nouveau se sont réunis le
20 octobre pour présenter le
bilan de l'année 2016-2017
et pour préparer le Téléthon
et le Marché de Noël.



NOCES D'OR

Qui dit Noces d'Or dit... 50 ans de
mariage pour Jean- Marc Follet et
Martine (née Cocollos) !
Martine, originaire de Nantes et Jean-
Marc de Chauny ont renouvelé leurs
vœux devant M. Farez, Maire de Viry-
Nouveau, accompagné de ses adjoints, c
1^{er} octobre 2017. Après cette
sympathique cérémonie, un verre de
l'amitié a réuni la famille et les amis des
époux.



ECOLE DE VIRY-NOUREUIL- LA DICTEE D'ELA

Mmes ROSE(CE2-CM1) et HEL(CM2) ont sensibilisé leurs élèves à la cause d'ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies).

Le lundi 16 octobre, les enfants ont d'abord regardé un court-métrage donnant des informations sur la Maladie et l'Association. Puis ils ont fait la Dictée d'ELA, un texte écrit par l'écrivain Leïla Slimani (prix Goncourt 2016). Des parents d'élèves ont participé à la Dictée en même temps que les enfants. Un vrai moment de réflexion sur ce message de solidarité.



LA PETANQUE VIROISE

Le championnat des Clubs se déroule bien pour nos joueurs, en effet, 4 victoires sur 5. Il nous faut attendre le dernier match pour savourer la victoire. Le challenge du mois de novembre débutera le samedi 28 octobre et se terminera le samedi 25 novembre à 14h. Notre assemblée générale se tiendra le samedi 16 décembre à 14h salle Victor Hugo.



LA PECHE VIROISE

L'Amicale procédera au rempoissonnement des étangs de la Sablière et du Héron le vendredi 10 novembre vers 9h. Le samedi 11 novembre à partir de 8h30 débutera notre traditionnelle journée pêche au carnassier autour de l'étang Monplaisir, buvette et barbecue sur place.

Le Sandre, Le Carpe, Le Garou, Le Rotengle, Le Poisson chat, Le Goupi.

INFORANDO

-Sortie en extérieur le samedi 23 septembre pour les marcheurs de CPVN . Après une randonnée sur le site des Vaux de Cernay (Yvelines) les marcheurs de CPVN sont allés parcourir la France miniature à Elancourt .

- Samedi 30 septembre , retour à une sortie locale , à Manicamp sur le circuit du rôle des genêts , avec une petite pointe historique sur la passerelle de l'Oise , de Arromanches à Manicamp .



C.P.V.N. au petit moulin des Vaux de Cernay



19 marcheurs à Manicamp sur le circuit du rôle des genêts

MARCHE AUX ETANGS DE VIRY-NOUREUIL

Dimanche 1^{er} octobre, malgré le temps très incertain, 150 personnes ont participé à une marche de 7km autour des étangs dans le cadre d'OCTOBRE ROSE pour le dépistage du cancer du sein. La somme récoltée a été reversée à l'Association : La Ligue contre le cancer.





Synopsis: Mme LACOUR, directrice d'une maison de retraite doit s'absenter 10 jours et laisse les clés de la maison à ses employés (un ex-animateur du club, une infirmière russe, une cuisinière qui se lance dans la cuisine nouvelle et d'autres personnages peu ordinaires). Ces derniers en profitent pour instaurer quelques innovations dont l'organisation du bal du 14 juillet...

Mme LACOUR écourte son séjour pour revenir mettre de l'ordre.

C'est une pièce qui va vite, gaie, avec une vraie complicité entre tous ces employés qui vont se serrer les coudes pour ne pas que Mme LACOUR découvre leur...comment dire...leur moment d'égarement

Entrée gratuite

Réservation en mairie au 03.23.56.74.99

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 16/10/2017

Etaient présents : M.FAREZ- M.GUEGUEN- Mme FELBACQ – Mme FLICOTEAUX- Mme PORTEMER-
M.GOGUILLON- Mme LEFEBVRE- M.SANDRON- Mme CORDELETTE- M. MOUVIER- Mme LAVALLARD-
Mme GUERIN- Mme SEZILLE- M.LEGRAND

Pouvoirs : M. BARDOUX à M. FAREZ

Mme HÉDOUX à Mme SEZILLE

M. DEVAULX à M. GOGUILLON

Mme HÉLIN à Mme FELBACQ

Absents excusés : M. BARDOUX, Mme HÉDOUX, M.DEVAULX, Mme HÉLIN, M.KOSCIELNIAK

Secrétaire de séance : Monsieur LEGRAND Pascal a été élu secrétaire

Adoption du Procès-verbal du 15/09/2017

DELIBERATIONS

Evaluation définitive des charges transférées-Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère- Avis du Conseil Municipal

Le conseil municipal, vu l'arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2016, créant à compter du 1^{er} janvier 2017 la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère, issue de la fusion de la Communauté de communes Chauny-Tergnier et de la Communauté de communes Villes d'Oyse avec extension de périmètre aux communes de Bichancourt, Manicamp et Quierzy, considérant que cette structure est soumise au régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique, vu les dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, considérant que le Conseil Municipal dispose d'un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport pour se prononcer, après en avoir délibérée, à l'unanimité, adopte le rapport d'évaluation des charges transférées établi le 21/09/2017 par la CLECT de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

» Avis sur le projet du parc éolien de la Grande Borne

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Société Les Vents de l'Axonais demande l'autorisation unique d'exploiter le parc éolien de la Grande Borne sur le territoire des communes de Remigny et de Vendeuil. Cette exploitation faisant l'objet d'une enquête publique, le Conseil Municipal est invité à donner son avis. Considérant qu'un champ éolien dénature le paysage, émet plus de CO² qu'une centrale atomique ou qu'une centrale hydroélectrique et contribue à une destruction massive d'oiseaux migrateurs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix contre, 6 voix pour et 2 abstentions, donne un avis défavorable à l'exploitation du parc éolien de la Grande Borne sur le territoire des communes de Remigny et de Vendeuil.